



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport annuel 2017

**du Conseil fédéral
sur la participation de la Suisse au
Conseil de partenariat euro-atlantique
et au
Partenariat pour la paix**

Berne, le 9 mai 2018

Table des matières

1. Aperçu	3
2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats souples	4
2.1 Sommet de l'OTAN	4
2.2 Rencontres ministérielles de l'OTAN	4
2.3 Rencontre des chefs d'armée	5
2.4 Consultations politiques et rencontres des ambassadeurs	6
2.5 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire	6
2.6 Visites bilatérales et conférences	7
3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)	8
3.1 Coopération dans les domaines civils	8
3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense	8
3.1.2 Droit international humanitaire	8
3.1.3 Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale	8
3.1.4 Plans civils d'urgence	9
3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises	9
3.1.6 Autres activités civiles	9
3.2 Coopération dans les domaines militaires	9
3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire	9
3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques	10
3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux	11
3.2.4 Coopération en matière d'armement et de recherche	11
4. Activités des centres de Genève	13
4.1 Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP)	13
4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)	13
5. Annexes	15
5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse	15
5.2 Autres manifestations	19
5.3 Finances	19
5.4 Abréviations	20
5.5 Liens	20

1. Aperçu

Pendant l'année sous revue, comme en 2016 déjà, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est principalement efforcée d'adapter l'Alliance à la nouvelle situation prévalant en Europe et à sa périphérie. Ce faisant, elle a continué de mettre l'accent tant sur la défense collective et la dissuasion, que sur le dialogue. La mise en œuvre de l'initiative, adoptée en 2016, qui vise à projeter la stabilité en soutenant les pays partenaires de l'OTAN au sud et à l'est a débuté avec différents projets en matière de réforme des secteurs de la sécurité et de la défense.

En mars, le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ont reçu officiellement à Berne le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg. Ils ont abordé les thèmes de la sécurité en Europe, du développement des partenariats dans le cadre de l'OTAN et de l'engagement de la Suisse pour la paix et la sécurité.

En mai, un sommet de l'OTAN s'est tenu à Bruxelles, avec la participation, pour la première fois dans ce cadre, du président américain Donald Trump et du président français Emmanuel Macron. Aucun État partenaire n'y était invité, à l'exception du Monténégro qui, quelques jours plus tard, devenait le 29^{ème} État membre de l'OTAN.

Concernant les rencontres ministérielles, aucune ne s'est tenue cette année au format KFOR (Kosovo Force). La Suisse a toutefois pris part régulièrement aux consultations sur l'engagement au Kosovo, auquel elle participe avec un contingent militaire (Swisscoy). En juin, la participation de ce contingent a été prolongée pour une durée de trois ans, jusqu'en décembre 2020. L'engagement de la KFOR est globalement qualifié de réussite et la contribution apportée par la Suisse est très appréciée.

La Suisse a aussi pris part à quatre réunions multilatérales au niveau des ambassadeurs. Ceux-ci ont notamment discuté du soutien apporté aux forces de sécurité afghanes, de la poursuite de l'engagement au Kosovo et de la coopération en matière de sécurité dans le sud-est de l'Europe.

Dans le domaine militaire, les négociations entre la Suisse et l'OTAN en vue de l'adhésion au programme d'échange de données sur la situation aérienne (*Air Situation Data Exchange* ; ASDE) se sont achevées avec succès dans le courant de l'année. En outre, la Suisse a pris la décision d'adhérer en tant qu'État partenaire au Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (*Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence* ; CCDCoE), en Estonie, dont les activités couvrent le domaine militaire aussi bien que civil.

Dans le cadre de sa collaboration active au sein du PPP, la Suisse a continué sur sa lancée : l'armée et armasuisse ont profité de l'échange de connaissances et d'expériences ainsi que de la possibilité de participer individuellement à des cours et à des exercices. En outre, la Suisse a aidé certains États du Partenariat en Europe de l'Est et du Sud-Est, dans le Caucase du Sud et dans l'espace méditerranéen à développer des structures de sécurité et de défense démocratiques, ainsi qu'à mettre en lieu sûr ou à détruire des munitions, des armes légères et des explosifs.

La Suisse a proposé aux États du partenariat 24 cours PPP, dont des cours des centres de Genève. Ces cours ont porté essentiellement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, la coopération entre organes civils et organes militaires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. L'offre de cours a été comparable à celle des années précédentes.

2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats souples

2.1 Sommet de l'OTAN

Une réunion spéciale des chefs d'État et de gouvernement s'est tenue à Bruxelles le 25 mai 2017 ; occasion pour le président américain de rencontrer pour la première fois ses homologues de l'Alliance Atlantique. La réunion de Bruxelles a été très brève – quelques heures seulement – et a permis au nouveau président de faire passer ses messages sur un partage plus équitable du fardeau de la défense entre l'Amérique et l'Europe. Le secrétaire général avait mis deux rapports correspondant aux préoccupations prioritaires du nouveau gouvernement américain sur la table des chefs d'État et de gouvernement. L'un portait sur le niveau des dépenses militaires au sein de l'OTAN et sur l'avancement de la mise en œuvre par les membres de l'engagement pris en 2014 de porter leurs dépenses nationales de défense, dans les 10 ans, à 2% de leur PNB respectif. Pour mieux suivre et encourager les progrès en la matière, un mécanisme de passage en revue des comptes et budgets, une fois l'an, a été proposé. L'autre rapport présentait l'arsenal mis en place par l'OTAN pour lutter contre le terrorisme, proposant quelques nouvelles mesures, et l'association de l'Alliance à la coalition globale contre l'ISIL, dont font déjà partie tous ses membres. En échange, les alliés attendaient un message sans équivoque du président américain sur son engagement vis-à-vis de l'art. 5 du Traité de Washington qui traite de la clause de défense collective. Donald Trump a cependant laissé ses homologues sur leur faim, causant sur le moment une certaine appréhension que des gestes ultérieurs confirmant la solidité de l'engagement américain vis-à-vis de l'Alliance sont venus apaiser.

Autre chef d'État à faire ses débuts sur la scène internationale à l'occasion de cette réunion, le président français a su placer l'Europe au cœur des préoccupations de sécurité et de défense. Les initiatives en la matière qui ont animé l'Union Européenne (UE) ces derniers mois découlent donc du constat fait à Bruxelles d'une Amérique plus centrée sur elle-même et d'une Europe qui doit prendre son destin en main en matière de sécurité.

Aucun pays partenaire n'a été invité à cette réunion, mis à part le Monténégro, dont le processus d'adhésion n'a été terminé que quelques jours après et qui siège ainsi depuis comme le 29^{ème} membre de l'OTAN.

2.2 Rencontres ministérielles de l'OTAN

Pendant l'année sous revue, la Suisse n'a pas participé aux réunions ministérielles de l'OTAN. Comme en 2016, l'accent des réunions au niveau des ministres des affaires étrangères ou de la défense a été mis sur la défense collective et l'adaptation de l'Alliance à la situation géostratégique en Europe et à sa périphérie.

Deux réunions ont eu lieu au niveau des ministres des affaires étrangères. Lors de la première rencontre, qui s'est déroulée en mars, le secrétaire d'État américain Rex Tillerson a rassuré les alliés sur les grandes orientations des États-Unis vis-à-vis de l'OTAN. Ce message s'est avéré nécessaire compte tenu des propos du président Trump, alors fraîchement intronisé. La stratégie de l'OTAN face à la Russie a été confirmée, à savoir combiner le dialogue politique à la dissuasion militaire. La collaboration avec l'UE a également été abordée, la Suède et la Finlande, pays partenaires qui ne font pas partie de l'Alliance, ont été invités à la réunion, perpétuant ainsi un format qui existe depuis 2016.

La deuxième réunion a eu lieu en décembre, consacrant les progrès en matière de coopération OTAN-UE à l'occasion d'une rencontre du Conseil de l'Atlantique Nord (CAN) avec l'UE, la Suède et la Finlande. Un renforcement de la coopération entre les deux institutions a été décidé, plus précisément un ajout de trois nouveaux domaines de travail aux mesures décidées sur la base de la Déclaration 2016 conjointe de Varsovie : mobilité militaire, échange d'information dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et promotion du rôle des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité. La coopération entre les

deux principales organisations européennes en matière de sécurité atteint ainsi un niveau jamais atteint jusqu'ici. L'initiative visant à projeter la stabilité sur le pourtour de l'Alliance a aussi été abordée, tout comme le rôle de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme.

Trois réunions ont eu lieu au niveau des ministres de la défense. La première, organisée en février, a surtout été l'occasion d'une première prise de contact entre les alliés et le nouveau gouvernement américain, le secrétaire à la défense Mattis se voulant rassurant sur la solidité du lien transatlantique, tout en encourageant les autres membres de l'OTAN à augmenter leurs dépenses en matière de défense et accroître le rôle de l'organisation en matière de lutte contre le terrorisme. A cette occasion également, l'Alliance a décidé de faire de la cybernétique un nouveau domaine opérationnel, au même titre que les domaines que sont la terre, la mer et l'air. Cette décision ouvre la voie à la création d'un commandement cybernétique au sein de l'OTAN.

La rencontre de juin a traité des progrès à accomplir dans l'augmentation des dépenses militaires, sur la ligne des décisions de la réunion spéciale des chefs d'État et de gouvernement du 25 mai 2017. Selon la devise *cash, capabilities, contributions*, les alliés sont parvenus à maintenir leur unité de vue entre ceux qui ont atteint le seuil des 2% du PIB à consacrer à la défense et ceux qui font des investissements accrus en matière capacitaires ou de participation à des missions de l'OTAN. Les alliés se sont aussi engagés à échanger plus régulièrement des informations sur leurs efforts en matière dépenses militaires. Enfin, les ministres de la défense ont décidé d'accroître le soutien de l'OTAN à l'Irak, d'étendre les activités de l'Alliance dans la lutte contre le terrorisme et précisé le rôle de l'Alliance dans la coalition anti-ISIL. Les alliés ont aussi approuvé la poursuite et l'intensification des efforts en Afghanistan, en maintenant la mission *Resolute Support* (RSM) en fonction des conditions sur le terrain et non plus sur la base d'un calendrier prédéterminé. Cette réunion ministérielle a également été le cadre d'une rencontre en marge des pays intéressés par l'initiative allemande du Framework Nations Concept (FNC), à laquelle la Suisse a participé, représentée pour l'occasion par l'Ambassadeur Catrina.

En novembre, la troisième rencontre des ministres de la défense s'est penchée sur l'adaptation de l'OTAN, en particulier la structure de commandement de l'Alliance, les ministres ayant été en mesure d'approuver un concept général qui sera ensuite validé lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra à Bruxelles le 11 et le 12 juillet 2018. L'engagement de l'OTAN en Afghanistan a de nouveau été discuté et les effectifs de la RSM augmenté de 13 000 à 16 000 soldats. Cette réunion a aussi été l'objet d'un tour de table sur les thèmes d'actualité, les alliés reconnaissant le programme nucléaire et balistique nord-coréen comme une menace pour l'Alliance. À relever également une réunion du groupe des plans nucléaires où les alliés ont confirmé leurs critiques concernant le traité d'interdiction des armes nucléaires et signifié leur inquiétude quant au non-respect du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire dont la Russie est accusée.

La thématique de l'engagement de la KFOR au Kosovo n'a pas été abordée au niveau ministériel en 2017.

2.3 Rencontres des chefs d'armée

Le chef de l'État-major de l'armée, en sa qualité de représentant du chef de l'Armée, a assisté en janvier à une rencontre avec le Comité militaire de l'OTAN au niveau des chefs d'armée et des chefs d'état-major général, dans le format de la plateforme d'interopérabilité. En mai, c'est le chef des relations internationales de la défense qui a représenté le chef de l'Armée à une réunion du groupe de conseil sur l'interopérabilité des partenaires (*Partner Interoperability Advocacy Group ; PIAG*).

Les discussions ont porté principalement sur le développement des instruments de l'OTAN en matière de coopération militaire avec les pays partenaires et sur les possibilités de stabiliser les régions fragiles. De plus, lors de la rencontre de janvier, le chef de l'État-major de l'armée a rencontré le chef de l'armée finlandaise pour discuter de diverses questions portant sur le développement des forces armées.

2.4 Consultations politiques et rencontres des ambassadeurs

Pendant l'année sous revue, le chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN ou son suppléant ont participé aux quatre réunions des ambassadeurs auxquelles le secrétaire général de l'Alliance a invité la Suisse.

Une session plénière du conseil du fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane, présidée par le secrétaire général, s'est déroulée en mai. Comme en 2016, ce dernier a mis l'accent sur la nécessité de continuer à soutenir les forces de sécurité afghanes pour la période 2017 à 2020. La dernière contribution de la Suisse à ce mécanisme date de 2010.

Une rencontre du CAN au format KFOR s'est tenue en juillet et a permis de dégager un large consensus sur la nécessité de poursuivre l'opération, compte tenu des défis importants au Kosovo, tant dans le domaine socio-économique que sécuritaire. Le 27 octobre, une visite du CAN, à laquelle étaient associés les représentants des pays partenaires participants à l'opération, a été organisée à Priština, ce qui a donné l'occasion de rencontrer les représentants des diverses organisations internationales présentes sur place (OTAN, UNMIK, OSCE, UE).

La dernière rencontre des ambassadeurs a été celle du Groupe directeur sur la coopération en matière de sécurité en Europe du Sud-Est (South East Europe Security Cooperation Steering Group ; SEEGROUP), en décembre. En cette même fin d'année, la Macédoine a cédé la présidence du groupe à la Serbie.

Outre ces rencontres formelles, les ambassadeurs des pays partenaires occidentaux (WEP 6 – Autriche, Irlande, Finlande, Malte, Suisse et Suède) ont poursuivi leurs activités informelles, notamment en rencontrant lors de repas de travail de hauts représentants de l'Alliance, dont le secrétaire général délégué de l'OTAN et le SACEUR, de même que le représentant russe auprès de l'OTAN.

Pour mettre en valeur la contribution de la Suisse au partenariat à la faveur du vingtième anniversaire de son association, le chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN a soutenu l'organisation de diverses visites et prestations des centres suisses d'excellence coopérant avec les services de l'Alliance (GCSP/DCAF/CSS-EPFZ). En novembre, il a accueilli la visite de la délégation suisse à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN pour une série d'entretiens sur les développements en cours au sein de l'OTAN et chez les partenaires occidentaux.

2.5 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire

Pendant l'année sous revue, le Comité militaire au format CPEA ne s'est réuni qu'une fois, en juillet 2017, pour évoquer le thème de la KFOR. Le point de vue défendu par l'OTAN (le président du Comité militaire ainsi que le commandant de la KFOR) était que les nations mettant des troupes à disposition de la force devaient, dans toute la mesure du possible, continuer de fournir leurs prestations et qu'il ne fallait en aucun cas sous-estimer la situation dans le secteur d'engagement. Vu le potentiel élevé d'escalade, un nombre suffisant de troupes de réserve doivent pouvoir intervenir à tout moment. Cette année aussi, l'OTAN et les États membres ont expressément relevé la qualité des contributions de la Swisscoy, avec notamment ses *high value assets*, et exprimé leurs remerciements. Bruxelles a pris connaissance avec intérêt de la décision du Parlement suisse de juin 2017 de poursuivre l'engagement de la Swisscoy jusqu'en 2020 tout en réduisant progressivement son effectif – dont le nombre maximal est actuellement de 235 militaires – à 190 (2018), puis à 165 (2019).

Dans les groupes de travail, les représentants du Commandement allié Opérations (*Allied Command Operations* ; ACO) ont régulièrement informé les nations participantes de la situation du moment dans le contexte de la KFOR. En 2017, il a été principalement question

de la nécessaire réorganisation de l'infrastructure pour les soins médicaux aux troupes engagées ainsi que de la restructuration prévue pour 2018 dans deux nouveaux commandements régionaux. Ces deux thèmes concernent également le contingent suisse.

Parmi les autres domaines thématiques abordés dans les groupes de travail figuraient la mise en œuvre de la *feuille de route 2016-2017 de la plateforme d'interopérabilité sur la gestion de crise et l'interopérabilité (IP Roadmap on Crisis Management and Interoperability for 2016-2017)*, entérinée à Varsovie lors du sommet de l'OTAN 2016, ainsi que le projet pilote *Individually Tailored Roadmap (ITR)*, un instrument de planification qui prévoit une représentation d'ensemble individuelle de la collaboration militaire entre l'OTAN et un partenaire. La Suisse a activement défendu ses intérêts dans le cadre des deux projets. Néanmoins, le thème actuel de la projection de la stabilité, appelé à prendre une importance majeure en vue du sommet de l'OTAN de juillet 2018 à Bruxelles, est venu progressivement se superposer aux discussions.

Le représentant militaire de la Suisse a informé à différentes occasions (notamment en septembre 2017 dans le groupe de travail *Big Tent*, au quartier général de l'OTAN, avec les alliés et pratiquement tous les partenaires) de l'état d'avancement du Développement de l'armée (DEVA). Très appréciées, les présentations ont suscité l'intérêt des alliés et des partenaires qui, à leur niveau, se trouvent face à des questionnements similaires (principalement dans les domaines de la disponibilité et de la capacité à durer).

Le PIAG (groupe informel dont sont membres, outre la Suisse, l'Australie, l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la Suède) défend les intérêts communs de ces partenaires dans le cadre de la coopération avec l'OTAN. Le PIAG permet à la Suisse d'améliorer ses échanges d'informations et lui donne la possibilité de profiter au mieux d'un réseau constitué de sept nations partenaires, lesquelles ont souvent des intérêts similaires, même si le niveau de leurs ambitions diverge. Les contributions du PIAG (appelées *PIAG Informal Papers*) leur confèrent en outre davantage de poids dans la collaboration avec l'OTAN. Depuis mi-2017 et pour une année, un officier suisse est engagé en tant que chef d'état-major au sein du PIAG. Ensuite, en 2019, ce sera le représentant militaire de la Suisse qui dirigera le groupe.

2.6 Visites bilatérales et conférences

Le chef du DFAE et le chef du DDPS ont reçu en visite officielle, le 2 mars 2017 à Berne, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg. Les discussions ont porté sur la sécurité en Europe, le développement des partenariats dans le cadre de l'OTAN et l'engagement de la Suisse en faveur de la paix et de la sécurité. Les conseillers fédéraux Didier Burkhalter et Guy Parmelin se sont entretenus avec Jens Stoltenberg sur des thèmes d'actualité ayant trait à la sécurité de l'Europe. Ils ont souligné les contributions à la paix et à la sécurité apportées par la Suisse dans le cadre de sa politique étrangère et de sécurité et relevé l'importance de l'OTAN pour la stabilité dans l'environnement stratégique de la Suisse. Les deux parties ont souligné la nécessité d'un dialogue régulier avec la Russie afin d'améliorer la sécurité en Europe. Toutes deux ont tiré un bilan positif du partenariat entre la Suisse et l'OTAN, établi depuis plus de deux décennies. Un autre sujet abordé lors des entretiens a été la collaboration avec certains États partenaires voisins du sud de l'Europe en vue de la réforme du secteur de la sécurité, un domaine dans lequel l'expertise de la Suisse est unanimement reconnue. Les discussions ont par ailleurs porté sur la sécurité dans le cyberspace et sur la menace croissante émanant d'acteurs étatiques. La Suisse a fait part de son intention de devenir un État partenaire du Centre d'excellence pour la cybergéométrie en coopération à Tallinn (*Cooperative Cyber Defence Center of Excellence* ; cf. détails au point 3.2.2.). Après les entretiens, le secrétaire général Stoltenberg s'est rendu à Genève pour une visite au Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP), à la Maison de la Paix, et une rencontre avec des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le soir précédant les entretiens officiels, le secrétaire général Stoltenberg avait rencontré la présidente de la Confédération Doris Leuthard au domaine du Lohn pour un échange de vues.

3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)

3.1 Coopération dans les domaines civils

3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense

En 2017, la Suisse a poursuivi son soutien à la réalisation du plan d'action du PPP visant les processus de réforme des secteurs de sécurité (*Security Sector Reform SSR* et *Defense Institution Building DIB*) dans les États d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale, ainsi que de la zone MENA (*Middle East North Africa*).

Il s'agit essentiellement de placer sous contrôle civil et démocratique les divers organes de sécurité - à savoir l'armée, la police et d'autres services de sécurité - et d'y lutter contre la corruption. Pour atteindre cet objectif, le PPP a lancé en 2007 une initiative sous le nom de *Building Integrity*, laquelle en est actuellement à 3^{ème} phase et continue de s'appuyer sur un fonds d'affectation spéciale codirigé par la Suisse, le Royaume-Uni, la Pologne, la Norvège et la Bulgarie. L'approche *Building Integrity* a été entérinée lors du sommet de l'OTAN à Varsovie (2016) sous le mot d'ordre *Projecting Stability*, concept qui a reconnu le lien entre *good governance* et *increased security*.

C'est le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), précurseur il y a vingt ans en termes de SSR, qui constitue l'instrument principal par lequel la Suisse concrétise sa contribution dans ce domaine. Pour 2017, celle-ci s'est faite notamment par un soutien à la production, traduction et développement de manuels et publications du DCAF axés sur la formation ; par la disponibilité d'experts du DCAF pour des missions de conseil et des cours ; ainsi que par l'octroi d'une aide financière générale au fonds d'affectation spéciale *Building Integrity*. Pour 2017, la Suisse a également poursuivi son soutien à la mise en œuvre de la résolution 1325 (*on women, peace, and security*) adoptée en 2000 par le Conseil de sécurité des Nations-Unies qui reconnaît le rôle joué par les femmes dans la prévention et la résolution des conflits et favorise leur représentation dans les organes de sécurité et les opérations de maintien de la paix. La Suisse a soutenu, par le truchement du DCAF, une commission consultative de la société civile qui doit permettre à celle-ci de mieux s'impliquer dans de nouvelles initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

3.1.2 Droit international humanitaire

Pendant l'année sous revue, la Suisse a poursuivi son engagement en faveur de la formation au droit international humanitaire. Le GCSP a organisé, au profit des conseillers juridiques des pays alliés et partenaires, un symposium sur les aspects politico-légaux des activités de l'OTAN. A moyen terme, le GCSP envisage d'augmenter son offre de formation par la mise en place d'un programme spécifique sur les aspects légaux de la sécurité.

3.1.3 Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale PPP ont été créés pour répondre à deux objectifs : 1) aider tout d'abord les pays du PPP à détruire leurs stocks de mines terrestres antipersonnel suite à l'adoption de la Convention d'Ottawa (1997), approche étendue par la suite aux munitions excédentaires, aux munitions non explosées, aux armes légères et de petit calibre (SALW) ainsi qu'à la sécurité des stocks ; 2) soutenir la réforme des secteurs de la sécurité et de la défense (SSR et DIB), tel que mentionné au point 3.1.1.

Pendant l'année sous revue, la Suisse a soutenu des projets en Ukraine (destruction de munitions conventionnelles, d'armes de petit calibre et d'armes légères), en Serbie (destruction de stocks excédentaires de munitions, mise en place d'une infrastructure de laboratoire et développement de capacités de surveillance systématique des munitions et d'analyse environnementale dans l'installation de démilitarisation de Kragujevac, certification par des tiers comprise) ainsi que dans le domaine du développement de l'intégrité (cf. 3.1.1). En Jordanie, la Suisse a participé à la promotion des femmes au sein de l'armée (cf. 3.1.1.)

et, conjointement avec l'Espagne, a pris la tête d'un nouveau fonds d'affectation spéciale en Jordanie (développement de capacités de désarmement).

La Suisse a, par ailleurs, organisé avec l'Italie et le soutien du DCAF un atelier sur l'évolution des fonds d'allocation spéciaux afin de réfléchir sur leur fonctionnement et de faciliter les activités en lien avec la réforme du secteur de la sécurité.

A noter enfin que la Suisse a continué de mettre un de ses experts dans le domaine SALW sous la forme d'une *Voluntary National Contribution* (VNC) à la disposition de l'OTAN.

3.1.4 Plans civils d'urgence

Les plans civils d'urgence de l'OTAN couvrent le soutien civil à des opérations militaires, le soutien aux autorités nationales en cas de catastrophes civiles, ainsi que la protection de la population contre les armes de destruction massive. Pendant l'année sous revue, le Comité des plans d'urgence dans le domaine civil (CEPC) a poursuivi son travail centré sur la résilience des sociétés et de l'infrastructure. Lancé par les alliés, ce travail inclut peu à peu les pays partenaires. A ce jour, la Finlande, la Suède et la Suisse y sont notamment associées. Cette dernière, par l'intermédiaire de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), a contribué, en 2017, à deux activités du CEPC ayant trait à l'approvisionnement alimentaire et en énergie.

3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises

Pendant l'année sous revue, la Suisse, par le truchement de l'Office fédéral de la protection de la population et avec le soutien du GCSP, a organisé une nouvelle fois le cours sur la gestion des crises (*Crisis and Risk Management : Responding to the 21st Century Crisis*) dans le centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Début octobre, une vingtaine d'experts en gestion des catastrophes, venus des pays membres de l'OTAN et de la Suisse, y ont pris part. Le cours s'inscrit dans les activités de l'OTAN les plus en phase avec l'actualité visant à contrer les risques sociaux et techniques qui pèsent sur les États, notamment du fait de la transition numérique au sein de la population ou de la mise en réseau et de l'interdépendance des systèmes.

3.1.6 Autres activités civiles

Sur mandat du DFAE, le GCSP a organisé, en avril, la sixième table ronde de Chambésy sur la sécurité dans la région de l'Europe de l'Est et, en septembre, la sixième table ronde de Zermatt concernant la sécurité dans l'espace Asie-Pacifique.

3.2 Coopération dans les domaines militaires

3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire

L'armée utilise le PPP et ses instruments (exercices, cours, groupes de travail) afin d'échanger des connaissances et des expériences. Elle profite également du savoir des partenaires sur la doctrine et les procédures d'engagement ainsi que sur les exigences posées en termes de matériel, d'instruction, de personnel et d'organisation dans le cadre d'un engagement. L'Armée suisse a accueilli, en 2017 également, plusieurs ateliers concernant différentes thématiques militaires, notamment dans le cadre du développement d'instruments soutenant les pilotes d'hélicoptère en cas de visibilité réduite. Un groupe de travail de l'OTAN effectue des recherches dans ce domaine et une des séquences d'essai du groupe de travail, où il s'agissait du vol à visibilité réduite en raison de la neige (*white out*), a eu lieu en Suisse.

Le PPP est l'instrument central d'amélioration des compétences en matière de coopération militaire (interopérabilité) pour les fractions de l'armée qui doivent être en mesure de colla-

borer au niveau international (p. ex. Forces aériennes, SWISSINT). Des moyens interopérables et des procédures harmonisées sont indispensables à la coopération avec d'autres États, d'où l'importance que revêt la participation de l'armée à l'élaboration et au développement de normes communes. Dans cette lignée, la Suisse continue de participer au processus de planification et d'examen (*Planning and Review Process* ; PARP). Lors de leurs entretiens, l'OTAN et la Suisse ont fixé des objectifs de coopération non contraignants, en phase avec l'orientation de la politique suisse de sécurité et le processus de réforme de l'armée. Par ailleurs, des représentants de l'armée ont participé à des conférences de planification, telles que la conférence des chefs Transformation (*Chiefs of Transformation Conference*).

La coopération multilatérale en matière d'instruction est importante pour l'armée, car elle lui permet d'améliorer sa capacité à collaborer dans des domaines spécifiques. Les cours et les modules de formation proposés par le partenariat sont donc utilisés principalement pour le perfectionnement du personnel professionnel et pour l'instruction militaire de spécialistes. Les exercices leur offrent la possibilité d'évaluer les compétences et capacités dont ils disposent, notamment les processus de conduite et de travail d'état-major, la doctrine et les procédures d'engagement, ainsi que les moyens techniques et la capacité à coopérer. L'armée utilise l'offre d'exercices en priorité pour vérifier ses moyens techniques, enrichir sa propre expérience et améliorer sa capacité à coopérer militairement dans des engagements de promotion de la paix.

Egalement en vue de favoriser la coopération militaire et le partage de connaissances et d'expériences, l'Armée suisse a maintenu le détachement temporaire de quatre représentants auprès des quartiers généraux et institutions de l'OTAN : un officier auprès de l'ACO – le quartier général stratégique –, à Mons (Belgique), un autre auprès du Collège de défense de l'OTAN, à Rome (Italie), ainsi que deux sous-officiers supérieurs auprès de l'Ecole de l'OTAN, à Oberammergau (Allemagne).

3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques

Programme d'échange de données sur la situation aérienne

Pendant l'année sous revue, les négociations avec l'OTAN en vue d'une adhésion au programme ASDE se sont conclues. Dans le cadre de ce programme, alliés et pays partenaires échangent leurs données de police aérienne filtrées selon des critères individuels. La participation à ce programme permet à la Suisse de conserver une vue d'ensemble de ce genre de données au moyen d'un seul et même canal, et ce d'autant que certains des États limitrophes de la Suisse, avec lesquels des accords bilatéraux existent, échangeront uniquement leurs données à l'avenir au travers de ce programme. La neutralité de la Suisse demeure préservée. L'année prochaine, la participation de la Suisse au programme ASDE devra être approuvée par le Parlement.

Réseau de mission fédéré

En 2017, la Suisse a poursuivi sa participation au réseau de mission fédéré, permettant ainsi à l'Armée suisse de mieux se mettre en réseau avec des formations d'engagement multinationales en cas de besoin, par exemple dans le cadre d'engagements de promotion de la paix. Aucune obligation ne découle de cette participation.

Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération

Après un examen approfondi de plusieurs années, la Suisse a pris la décision en 2017 de rejoindre en tant qu'État partenaire le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (CCDCoE), en Estonie. Ce partenariat institutionnalisé remplace la collaboration antérieure sur une base *ad hoc*, et permet à la Suisse de bénéficier de toute l'offre du centre en matière de recherche dans les domaines tant militaires que civils. Une collaboration institutionnalisée répond à l'intérêt de la Suisse car celle-ci peut tirer parti des priorités fixées par le centre de compétences de Tallinn (*Training and doctrine, Policy et Technics*) pour acquérir et développer des compétences nationales. L'adhésion effective de la Suisse est attendue dans le courant de l'année 2018.

Le CCDCoE propose toute une gamme d'ateliers, de formations et d'exercices spécifiques auxquels la Suisse a jusqu'à présent eu recours de manière ponctuelle. Ainsi, la Direction du droit international public (DDIP) a notamment apporté son soutien au processus de rédaction du Manuel de Tallinn. Ce processus a été lancé en 2009 par le CCD CoE et s'est concrétisé dans le « *Tallinn Manual 2.0 on International Law applicable to Cyber Operation* ». Dans ce cadre, un groupe d'experts internationaux a mené une étude relative au droit international applicable dans le cadre de la conduite de la guerre cybernétique, ainsi qu'en dessous du seuil de la guerre. Le manuel de Tallinn n'a pas un caractère juridiquement contraignant pour les Etats. Il offre toutefois une bonne vue d'ensemble sur l'applicabilité du droit international dans le cyberspace et sert de base à la Suisse dans le cadre des discussions internationales en cours.

Le DDPS a également bénéficié de l'offre du CCDCoE. Le centre organise chaque année un exercice technique mondialement connu sous le nom de Locked Shields. Il permet aux membres de l'OTAN, aux pays partenaires OTAN/PPP et à différents instituts de recherche et organisations privés de tester leurs propres capacités de détection, de protection et de défense contre les cyberattaques. En y prenant part en 2012, 2016 et 2017, le DDPS a pu mettre à l'épreuve et améliorer ses propres procédures de protection contre les cyberattaques. Pendant cet exercice, la capacité à durer et la disponibilité des différentes unités d'organisation participantes ont également été testées. En 2017, la Suisse (DDPS et DFAE) ont participé pour la première fois à la partie stratégique de l'exercice.

3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux

L'armée suisse a organisé 24 cours d'instruction PPP (cf. tableau au point 5.1). Les cours étaient axés essentiellement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, la coopération entre organes civils et organes militaires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. Dans la mesure du possible, les cadres sont formés selon le principe de la formation des formateurs.

Concernant la formation des cadres, l'Armée suisse (SWISSINT) et le GCSP participent notamment à la rencontre annuelle des commandants des centres de formation et d'entraînement des partenariats (*Partnership Training and Education Centres* ; PTEC). A la fois forum et réseau, cette rencontre permet d'échanger des informations et de partager des expériences dans le domaine de la formation.

La Suisse a organisé, pour la neuvième fois déjà, la conférence annuelle des officiers supérieurs sur la sécurité (*Annual Senior Officers' Security Conference*). Cette conférence met l'accent sur la prise de décisions dans le cadre d'une collaboration coordonnée entre organisations militaires, civiles et humanitaires lors de missions complexes.

3.2.4 Coopération en matière d'armement et de recherche

La Suisse participe à des projets et forums de recherche de l'OTAN qui lui permettent d'échanger des informations et des expériences. Les activités effectuées dans le cadre des groupes de travail multilatéraux permettent de développer des compétences dans l'évaluation des technologies qui peuvent s'avérer cruciales lors de futurs projets d'acquisition. Elles renforcent l'expertise d'armasuisse et peuvent contribuer à la réduction des risques financiers et technologiques dans le cycle de vie du matériel militaire. La collaboration au sein de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie est assurée par armasuisse ainsi que par les instituts de recherche et les entreprises qu'elle a mandatés. Dans le domaine spécifique de la recherche, il n'est généralement possible d'accroître ses compétences efficacement que dans un cadre multilatéral car la plupart des pays européens se concentrent presque exclusivement sur la coopération multilatérale dans le secteur économique-technologique. Souvent, la collaboration bilatérale n'est possible que dans certains secteurs de niche.

De plus, la participation à la Conférence des directeurs nationaux des armements et à ses groupes de travail permet de défendre les intérêts de l'armée et d'armasuisse dans le domaine de l'armement. Il s'agit principalement de développer et d'acquérir du matériel d'armement au meilleur prix, de réaliser des synergies et d'échanger des connaissances en matière de technologies militaires.

Un représentant d'armasuisse est présent à la Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles, et des experts de l'armée et d'armasuisse participent à différents groupes de travail et projets afin de défendre les intérêts du domaine de l'armement auprès de l'OTAN. En outre, armasuisse entretient des rapports avec l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (*NATO Support and Procurement Agency* ; NSPA), à Capellen (Luxembourg). Les entreprises industrielles suisses actives dans les domaines de la sécurité et des technologies de défense peuvent participer à des projets de recherche industrielle de l'OTAN dans le cadre du Groupe consultatif industriel OTAN. Parallèlement, l'industrie peut aussi s'informer au sujet de projets d'actualité et de possibilités de coopération dans le cadre du Forum OTAN-industrie.

4. Activités des centres de Genève

4.1 Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP)

Le GCSP est l'un des deux PTEC certifiés de Suisse. Son offre de formations comporte le cours d'instruction de huit mois sur la politique de sécurité, le cours de deux mois sur la politique européenne de sécurité ainsi que le cours de deux mois sur les nouveaux défis en matière de politique de sécurité. Depuis 1995, ces trois cours peuvent être suivis par des représentants des États membres de l'OTAN et des États du Partenariat. En 2017, le GCSP a proposé plus de 70 cours de courte durée répondant à des besoins spécifiques en matière de formation, notamment des cours d'orientation pour les attachés de défense et les civils travaillant dans le domaine des relations internationales. Ces cours sont très souvent organisés dans d'autres PTEC situés à l'étranger, les collaborateurs locaux bénéficiant du soutien du GCSP pour leur planification, leur réalisation et leur suivi. Pour la première fois, un cours pilote de niveau avancé a également été réalisé avec succès.

Le cours annuel PPP à l'intention des officiers généraux (*Annual Senior Officers' Seminar*, ASOS), organisé par le GCSP, s'est tenu pour la dixième fois à Genève.

Le GCSP a également organisé, pour la septième fois déjà, le *Weapons Law and the Conduct of the Legal Review of Weapons Course*, à Genève.

En sa qualité de PTEC, le GCSP défend aussi ses intérêts dans le groupe des centres d'entraînement certifiés du PPP. Au sein du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, le GCSP a notamment coprésidé le groupe de travail sur les défis sécuritaires émergents, constitué en 2012.

Le GCSP a aussi ouvert l'infrastructure de Genève pour la tenue de la conférence de trois jours *2nd Military Contribution to Peace Support (MC2PC) Annual Discipline Conference*, organisée par FINCENT.

L'incubateur de projets récemment inauguré par le GCSP soutient des initiatives thématiques. Au cours de l'année sous revue, un centre électronique de compétences a été créé pour permettre la diffusion des résultats sur les avancées les plus récentes (Cyber-AID.org). En outre, le *Terrorist Joint Action Group (T-JAG)* a été mis sur pied. Son domaine d'activité est la prévention et la lutte contre le terrorisme.

Le GCSP propose, avec son *Global Fellowship Initiative*, des séjours de plusieurs mois aux spécialistes de la sécurité et aux décideurs politiques. Des experts de l'OTAN profitent régulièrement de cette offre.

De plus amples informations sont disponibles sous www.gcsp.ch.

4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

En 2017, le DCAF a poursuivi sa collaboration avec des États membres de l'OTAN et des pays partenaires dans l'espace de l'ex-Union soviétique dans les domaines de la réforme et du contrôle démocratique des secteurs de la défense et de la sécurité ainsi que du développement d'institutions et de l'intégrité.

Dans le domaine de la *gestion de structures transparentes et contrôlées démocratiquement dans le domaine de la sécurité et de la défense*, l'engagement avec l'initiative *Building Integrity* (développement de l'intégrité) de l'OTAN a pu se poursuivre (lutte contre la corruption dans le secteur de la défense). Le site Internet du DCAF consacré à l'intégrité est désormais également disponible en russe et en ukrainien. En Arménie, le dialogue sur l'intégrité et les droits de l'homme et du citoyen dans les secteurs de la défense et de la sécurité s'est poursuivi et a été étayé par la publication d'études sur le sujet (notamment sur la question du service militaire obligatoire et de la défense générale). Deux entraînements ont permis d'aborder des questions de gestion et de droits de l'homme dans la sécurité intérieure avec les organes compétents. En Azerbaïdjan, l'ouvrage de référence du DCAF sur la gestion de la défense a été édité et diffusé en azéri. En Ukraine, des expertises ont été

remises sur des questions de politique de sécurité nationale et de sécurité européenne et euro-atlantique. Les études soumises aux décideurs en 2017 portent sur la position juridique de la Garde nationale, sur des aspects sécuritaires de la décentralisation politique et sur l'éthique parlementaire.

Dans le domaine du *contrôle démocratique des secteurs de la défense et de la sécurité*, le DCAF a fourni des données comparatives pour différents projets de lois, et participé à des séances du Parlement à l'invitation de commissions parlementaires. En Arménie, le thème abordé était le service militaire obligatoire, la défense générale et le contrôle parlementaire des secteurs de la défense et de la sécurité. Suite à un changement dans sa Constitution, le pays vit une phase de transition qui doit l'amener à passer d'un régime présidentiel à un régime parlementaire ; c'est ainsi qu'il s'est tourné vers le DCAF pour lui demander une aide substantielle dans la gestion opérationnelle du travail parlementaire (compétences d'investigation comprises). En Ukraine, divers projets parlementaires ont pu être soutenus, en lien notamment avec le débat ayant trait à la législation sur la sécurité nationale, avec la situation des femmes dans les forces armées, en particulier dans le contexte de l'*Opération anti-terroriste*, et avec l'éthique parlementaire.

La collaboration avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN s'est concentrée sur la coopération dans le développement des capacités des parlementaires nouvellement élus et des membres des services parlementaires, sur la publication conjointe des recommandations des assemblées, sur une étude portant sur les pratiques parlementaires (pendant l'année sous revue, réglementations d'accès et gestion des documents classifiés pour les parlementaires), sur la documentation des intérêts communs de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et du Parlement européen (pendant l'année sous revue, une publication sur la définition des intérêts communs entre l'UE et l'OTAN suite au sommet de Varsovie de 2016), et sur la collaboration à l'organisation des séminaires Rose Roth (pendant l'année sous revue, à Sarajevo et à Kiev).

Le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité au sein du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP a de nouveau été dirigé par le DCAF en 2017. Le programme comprend désormais les secteurs de la justice militaire (incluant les réformes en la matière) dans les États partenaires, les réformes des services de sécurité et de renseignement, l'intégrité dans la gestion des missions militaires et le *Defence Institution Building (développement d'institutions de défense)*. Des séminaires se sont tenus sur tous les thèmes, lesquels seront encore approfondis dans les *Status and Needs Reports* et dans le cadre de recommandations (publication en 2018). Le DCAF a représenté le groupe de travail lors des séances du comité de pilotage du groupement et a représenté les intérêts de la Suisse au sein du groupement lors des séances du *Senior Advisory Council* – en étroite concertation avec le DDPS.

La division chargée des questions de genre au DCAF a pris part, par l'intermédiaire d'experts, à l'*Annual Discipline Conference for Gender in Military Operations* et à la *conférence annuelle du Comité OTAN sur la dimension de genre*. En 2018, le DCAF élaborera, conjointement avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, un rapport sur la gestion des questions de genre dans les parlements des États membres et États partenaires de l'OTAN.

De plus amples informations sont disponibles sous www.dcaf.ch.

5. Annexes

5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse

Cours	Organisation / réalisation	Participants / États
<p>UN Civil-Military Coordination Course (UNCMCC)</p> <p>Le cours a pour but de former le personnel humanitaire et les officiers de coordination civilo-militaire de manière à ce qu'ils puissent assumer leurs tâches de coordonnateur dans les régions en crise. Une promotion adéquate des relations entre secteurs civil et militaire dans le domaine humanitaire doit renforcer l'efficacité des engagements d'aide internationaux.</p>	DDPS/OCHA	22/17
<p>Swiss United Nations Military Observer Course (SUNMOC)</p> <p>Ce cours d'introduction est destiné aux observateurs qui opéreront dans des missions de l'ONU. Outre la connaissance des structures internationales, il vise à améliorer l'aptitude à communiquer, à gérer les problèmes de sécurité et à interagir avec les médias.</p>	DDPS	25/11
<p>Introductory Course Peace Support Operations (ICPSO)</p> <p>Ce cours de base vise à montrer aux participants les principaux instruments et compétences dont ils disposent dans un engagement en faveur de la paix et à les préparer aux défis liés à un engagement international sur le terrain.</p>	DDPS	32/8
<p>Media and Communications Training Course, Basic Level (KOMKA 1)</p> <p>Ce cours de base est destiné aux officiers et collaborateurs civils pressentis pour travailler comme <i>public affairs/press and information officers</i>. Ils y apprennent à planifier, réaliser et évaluer correctement des conférences de presse dans des conditions difficiles, telles que lors d'opérations de soutien à la paix ou d'engagements d'aide en cas de catastrophe.</p>	DDPS	15/9
<p>Media and Communications Training Course, Advanced Level (KOMKA 2)</p> <p>Ce cours avancé est destiné aux officiers et collaborateurs civils qui ont déjà été engagés comme <i>public affairs/press and information officers</i> et qui sont pressentis pour travailler à un échelon supérieur. Ils y apprennent à épauler les commandants dans la planification, la réalisation et l'évaluation de conférences de presse dans des conditions difficiles.</p>	DDPS	17/12
<p>Basic Summer Mountain Training Course (BSMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été propose aux participants une formation sur la thématique des déplacements et de la survie en haute montagne dans des conditions difficiles.</p>	DDPS	11/7
<p>Advanced Summer Mountain Training Course (ASMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été propose aux participants une formation sur la thématique de l'organisation et de l'exécution d'opérations de recherche et de sauvetage.</p>	DDPS	10/6
<p>Non-Commissioned Officers Intermediate Leadership Course (NCO Intern), 2 cours</p> <p>Ce cours intermédiaire pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à assumer un commandement à l'échelon d'une unité multinationale, à épauler et conseiller leurs supérieurs, ainsi qu'à promouvoir l'éthique à l'armée, tout en améliorant leurs capacités de conduite et de communication.</p>	DDPS	30/20 (avril) 29/14 (sept./oct.)
<p>Non-Commissioned Officers Advanced Leadership Course (NCO Adv), 2 cours</p> <p>Ce cours avancé pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à assumer un commandement, à épauler leur commandant dans une formation internationale à l'échelon du corps de troupe ou supérieur, ainsi qu'à mettre en place et à gérer</p>	DDPS	27/19 (jan.) 41/20 (déc.)

Cours	Organisation / réalisation	Participants / États
un système de conseil dans un contexte international. Les participants améliorent leurs techniques de communication et apprennent à promouvoir l'éthique à l'armée.		
<p>Information Management System for Mine Action Training Course (IMSMA I), 2 cours</p> <p>Ce cours de préparation à l'engagement est destiné aux experts de la gestion de l'information. Il permet aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de banques de données sur l'élimination des mines et des munitions non explosées, ainsi que d'apprendre à analyser et à interpréter la situation en s'aidant du système d'information géographique (SIG). Les participants au cours d'origine étrangère sont sélectionnés par le CIDHG et l'unité de déminage humanitaire. Ce cours, obligatoire pour les experts suisses, sert de préparation à l'engagement.</p>	DDPS/CIDHG	10/8 (mars) 11/10 (nov.)
<p>Information Management System for Mine Action Training Course, Level 2 (IMSMA II)</p> <p>Ce cours de préparation à l'engagement et de perfectionnement est destiné aux experts chevronnés de la gestion de l'information. Partant des connaissances acquises lors du cours IMSMA I, les participants étoffent leur savoir dans le domaine des banques de données sur l'élimination des mines et des munitions non explosées. Ils apprennent à concrétiser les résultats de l'analyse des données dans le processus décisionnel. Les participants au cours d'origine étrangère sont sélectionnés par le CIDHG et l'unité de déminage humanitaire. Au sortir de ce cours, les participants peuvent occuper des fonctions supérieures dans les programmes de déminage des mines.</p>	DDPS/CIDHG	11/9
<p>Result Based Management (RBM) in Mine Action</p> <p>Ce cours offre aux participants des connaissances de base en matière de gestion fondée sur les résultats et de gestion de la qualité dans le domaine du déminage humanitaire. Le but est de permettre aux responsables sur le terrain et aux bailleurs de fonds d'affiner leur processus de gestion axé sur les objectifs et les résultats.</p>	DDPS/CIDHG	18/17
<p>Ammunition Storage Practitioner (ASP)</p> <p>Ce cours d'introduction sur la sécurité et la gestion des stocks ainsi que sur la destruction de munitions stockées s'adresse à des personnes pressenties pour des engagements dans ce domaine, qui travaillent dans ce domaine ou qui occupent un poste à responsabilités dans les ministères correspondants.</p>	DDPS/CIDHG	9/8
<p>Mine Action Support Service Officer Course, 2 cours</p> <p>Dans ce cours organisé en commun avec le Bureau des Nations-Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le CIDHG, les futurs spécialistes en logistique et en finances sont formés en prévision de leur engagement. Ce cours transmet aux participants des connaissances de base dans le domaine du déminage en mettant l'accent sur les prestations de soutien qui l'accompagnent (logistique, finances, administration). Ce cours, obligatoire pour les experts suisses, sert de préparation à l'engagement.</p>	DDPS/CIDHG/ UNOPS	10/6 (juin) 12/10 (nov.)
<p>Mine Action Support Service Officer Course, Senior Level</p> <p>Ce cours, organisé en commun avec le Bureau des Nations-Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le CIDHG, permet aux experts de la logistique et des finances de se perfectionner en vue de leur engagement. Il transmet aux participants des connaissances poussées sur le déminage et se concentre tout particulièrement sur les prestations d'appui relevant de ce domaine (logistique, finances, administration). La participation à ce cours, ouverte aux experts suisses déjà engagés, peut leur permettre d'accéder à des positions de niveau senior. Au sortir de ce cours, les participants peuvent occuper des fonctions supérieures dans les programmes de déminage.</p>	DDPS/CIDHG/ UNOPS	11/8

Cours	Organisation / réalisation	Participants / États
Integrated Mine Action Programmes for Better Results Ce cours, organisé en commun avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) et le CIDHG, permet aux représentants qualifiés de certaines organisations de se préparer en vue de leur engagement dans le domaine du déminage humanitaire en leur donnant une perspective intégrée de la structure à cinq piliers du déminage. Autres partenaires importants : le Service de l'action antimines des Nations-Unies (UNMAS) et le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD).	DDPS/CIDHG/ UNICEF	17/16
International Mine Action Standards (IMAS) and Compliance Ce cours donne un aperçu des normes internationales en matière de déminage, en accordant une attention tout particulière à la mise en œuvre de ces normes dans les États concernés : application des normes internationales de l'action contre les mines (IMAS) aux normes nationales en la matière (NMAS).	DDPS/CIDHG	22/14
Developing Effective Mine/ERW Risk Education Ce cours propose aux gestionnaires actuels ou futurs de programmes une discussion approfondie sur les <i>behaviour change strategies</i> et sur l'application de ces stratégies dans les programmes correspondants dans le domaine Mine/Explosive Remnants of War Risk Education (MRE). Il permet d'améliorer la démarche suivie dans la prévention sur le terrain, d'obtenir un changement dans le comportement de la population concernée et de contribuer ainsi à réduire le nombre de victimes.	DDPS/CIDHG/ UNICEF	24/20
International Humanitarian Law and Military Medicine Ethics in Armed Conflicts Ce cours de base sur les principes du droit international public et de l'éthique dans les conflits armés, destiné au personnel médical, met l'accent sur la responsabilité particulière qui est la sienne. Son objectif est de motiver les participants à promouvoir l'enseignement du droit international humanitaire et de l'éthique dans la médecine militaire dans leur pays.	DDPS	31/18
ESC 21 - European Security Course Ce cours annuel de deux mois est consacré aux questions relatives à la sécurité euro-atlantique dans le contexte international. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Il est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres États.	GCSP	21/20
LISC 31 - Leadership in Security Course Ce cours annuel de huit mois est consacré aux questions de sécurité tant au niveau régional que mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Il comprend un MAS à l'Université de Genève et est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres États.	GCSP	23/20
NISC 18 - New Issues in Security Course Ce cours annuel de deux mois aborde les défis actuels et futurs de la sécurité globale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres États.	GCSP	28/25
ASOS, Genève Ce séminaire annuel de trois jours est destiné aux officiers généraux et aux cadres supérieurs des ministères de la défense.	GCSP	31/25
Defence Attaché Orientation Courses Ces cours d'instruction d'une semaine sont destinés aux représentants des ministères de la défense qui sont engagés dans un envi-	GCSP	180/82

Cours	Organisation / réalisation	Participants / États
<p>ronnement multilatéral. Proposés dans le cadre du PPP, ils sont dispensés à Genève, en Jordanie, en Bosnie et Herzégovine et au Sri Lanka. Ils sont également ouverts aux participants d'autres États des régions concernées. Les cours dispensés en Ethiopie (basic and advanced level) et au Sénégal ne figurent pas dans les offres du PPP. Des représentants des nations de l'OTAN et du partenariat y participent cependant.</p>		
<p>Weapons Law and Weapons Review Training Course Ce cours est destiné à des juristes ainsi qu'à d'autres collaborateurs étatiques engagés dans l'évaluation des bases juridiques afin d'affiner leur compréhension des subtilités pour leur permettre de garantir le respect des lois par les différents États.</p>	GCSP	35/20
<p>International Course on Risk and Crisis Management : Responding to Crisis in the 21st Century Ce cours d'une semaine traite de la gestion des risques et des crises ainsi que de leur impact sur la sécurité globale, notamment les défis actuels et futurs.</p>	GCSP/OFPP	15/11
<p>Air and Missile Warfare : Navigating the Legal Dimensions (Advanced AMPLE) Ce cours annuel de trois jours offre un enseignement sur le droit international public dans le contexte de la guerre aérienne actuelle et future. Il est destiné en premier lieu à des commandants, officiers supérieurs et juristes du domaine militaire, ainsi qu'à des diplomates et experts en sécurité. Le cours est ouvert à tous les États, organisations internationales et organisations non gouvernementales.</p>	GCSP	25/21
<p>Legal Dimensions of Contemporary and Future Use of Force Ce cours annuel de trois jours offre un enseignement sur le droit international public dans le contexte général du recours à la force (principalement le droit international des conflits armés et les droits de l'homme). Il est destiné en premier lieu à des commandants, officiers supérieurs et juristes du domaine militaire, ainsi qu'à des diplomates et experts en sécurité. Le cours est ouvert à tous les États, organisations internationales et organisations non gouvernementales.</p>	GCSP	28/18

5.2 Autres manifestations

Manifestation	Organisation / réalisation	Participants / États
6 ^e table ronde de Chambésy sur la sécurité dans l'espace est-européen	DFAE, GCSP	27/13
6 ^e table ronde de Zermatt concernant la sécurité dans l'espace Asie-Pacifique, Glion/Montreux	DFAE, GCSP	35/8
1 st Symposium for Senior NATO/PfP Legal Advisors (SSL) Conférence annuelle de deux jours qui traite des défis juridiques actuels liés aux opérations multilatérales, en particulier celles de l'OTAN. La conférence se déroule dans un cadre restreint et confidentiel, réunissant une sélection de juristes en chef de l'OTAN ainsi que d'États membres de l'OTAN et du PPP.	GCSP	22/16

5.3 Finances

Activités du DDPS	Montant (en CHF)	Activités du DFAE	Montant (en CHF)
Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	955 068	Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	324 400
Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	667 541	-	-
Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	1 182 566	Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	230 000
Délégations (Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles, et militaires de carrière en poste à l'OTAN)	633 332	---	---
Dépenses du DDPS	3 438 507	Dépenses du DFAE	554 400
Défenses totales en 2017			3 992 907

5.4 Abréviations

ACO	Commandement allié Opérations
ASDEASOS	Air Situation Data Exchange (échange de données sur la situation aérienne) Annual Senior Officers' Seminar (séminaire annuel à l'intention des officiers généraux)
CAN	Conseil de l'Atlantique Nord
CEPC	Comité des plans d'urgence dans le domaine civil
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire – Genève
CPEA	Conseil de partenariat euro-atlantique
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DEVA	Développement de l'armée
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
GCSP	Centre de politique de sécurité – Genève
KFOR	Kosovo Force
NCO	Non-commissioned officer (sous-officier)
NSPA	Agence OTAN de soutien
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
OFPP	Office fédéral de la protection de la population
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PARP	Processus de planification et d'examen
PIAG	Partner Interoperability Advocacy Group (groupe de conseil sur l'interopérabilité des partenaires)
PPP	Partenariat pour la paix
PTEC	Centres de formation et d'entraînement des partenariats
SWISSINT	Centre de compétences de l'Armée suisse pour les engagements à l'étranger
WEP	Partenaires d'Europe occidentale

5.5 Liens

Partenariat pour la paix (PPP), site suisse	www.pfp.admin.ch
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève	www.dcaf.ch
Centre de politique de sécurité – Genève	www.gcsp.ch
Mission suisse auprès de l'OTAN	www.eda.admin.ch/nato